

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(en milliers de dollars US) – non audité

	1 ^{er} octobre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	102 505 \$	150 417 \$
Créances clients (note 4)	449 377	248 785
Stocks (note 5)	1 138 166	1 225 940
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	117 415	101 810
Total des actifs courants	1 807 463	1 726 952
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	1 177 289	1 115 169
Actifs au titre de droits d'utilisation	78 134	77 958
Immobilisations incorporelles	223 065	229 951
Goodwill	271 677	271 677
Impôt sur le résultat différé	2 598	16 000
Autres actifs non courants	12 092	2 507
Total des actifs non courants	1 764 855	1 713 262
Total des actifs	3 572 318 \$	3 440 214 \$
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	407 450 \$	471 208 \$
Impôt sur le résultat à payer	142	6 637
Partie courante des obligations locatives (note 8 d))	15 234	13 828
Partie courante de la dette à long terme (note 6)	300 000	150 000
Total des passifs courants	722 826	641 673
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 6)	725 000	780 000
Obligations locatives (note 8 d))	80 389	80 162
Autres passifs non courants	51 122	56 217
Total des passifs non courants	856 511	916 379
Total des passifs	1 579 337	1 558 052
Capitaux propres		
Capital social	222 756	202 329
Surplus d'apport	73 598	79 489
Résultats non distribués	1 667 871	1 590 499
Cumul des autres éléments du résultat global (note 10)	28 756	9 845
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	1 992 981	1 882 162
Total des passifs et des capitaux propres	3 572 318 \$	3 440 214 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL
(en milliers de dollars US, sauf les données par action) – non audité

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
Ventes nettes (note 14)	869 901 \$	850 008 \$	2 413 202 \$	2 520 460 \$
Coût des ventes	630 664	597 839	1 769 706	1 762 873
Bénéfice brut	239 237	252 169	643 496	757 587
Charges de vente et charges générales et administratives ¹⁾	82 213	82 230	242 122	252 670
Profit sur une cession-bail (note 8 e))	—	—	(25 010)	—
Profits nets sur l'assurance (note 8 f))	—	—	(74 172)	—
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions (note 7)	2 006	(4 637)	34 850	(5 837)
Bénéfice opérationnel	155 018	174 576	465 706	510 754
Charges financières, montant net (note 8 b))	20 748	9 311	58 431	23 675
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat	134 270	165 265	407 275	487 079
Charge d'impôt sur le résultat	6 903	12 229	27 003	29 439
Bénéfice net	127 367	153 036	380 272	457 640
Autres éléments du résultat global, après déduction de l'impôt sur le résultat connexe (note 10)				
Couvertures de flux de trésorerie	12 064	(40 441)	18 911	(36 661)
Résultat global	139 431 \$	112 595 \$	399 183 \$	420 979 \$
Bénéfice par action (note 11)				
De base	0,73 \$	0,84 \$	2,14 \$	2,47 \$
Dilué	0,73 \$	0,84 \$	2,14 \$	2,46 \$

1) La Société a révisé des données comparatives afin de se conformer à la présentation de la période à l'étude en intégrant le poste « Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des créances clients » dans les charges de vente et charges générales et administratives.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
Périodes de neuf mois closes les 1^{er} octobre 2023 et 2 octobre 2022
(en milliers ou en milliers de dollars US) – non audité

	Capital social		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	Nombre	Montant				
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	179 709	202 329 \$	79 489 \$	9 845 \$	1 590 499 \$	1 882 162 \$
Rémunération fondée sur des actions	—	—	22 735	—	—	22 735
Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel	41	1 217	—	—	—	1 217
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	448	12 865	(1 861)	—	—	11 004
Actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles	652	14 485	(30 146)	—	—	(15 661)
Actions rachetées à des fins d'annulation	(6 213)	(7 590)	—	—	(182 682)	(190 272)
Actions rachetées en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	(648)	(550)	—	—	(19 005)	(19 555)
Rémunération différée devant être réglée en UAI visant des actions émises	—	—	2 075	—	—	2 075
Dividendes déclarés	—	—	1 306	—	(101 213)	(99 907)
Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres	(5 720)	20 427	(5 891)	—	(302 900)	(288 364)
Couvertures de flux de trésorerie (note 10)	—	—	—	18 911	—	18 911
Bénéfice net	—	—	—	—	380 272	380 272
Résultat global	—	—	—	18 911	380 272	399 183
Solde au 1^{er} octobre 2023	173 989	222 756 \$	73 598 \$	28 756 \$	1 667 871 \$	1 992 981 \$
Solde au 2 janvier 2022	192 267	191 732 \$	58 128 \$	64 809 \$	1 604 736 \$	1 919 405 \$
Rémunération fondée sur des actions	—	—	23 974	—	—	23 974
Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel	33	1 114	—	—	—	1 114
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	43	1 343	(327)	—	—	1 016
Actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles	150	4 255	(8 319)	—	—	(4 064)
Actions rachetées à des fins d'annulation	(11 897)	(12 099)	—	—	(395 151)	(407 250)
Actions rachetées en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	(148)	(116)	—	—	(5 593)	(5 709)
Rémunération différée devant être réglée en UAI visant des actions émises	—	—	2 110	—	—	2 110
Dividendes déclarés	—	—	1 127	—	(94 391)	(93 264)
Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres	(11 819)	(5 503)	18 565	—	(495 135)	(482 073)
Couvertures de flux de trésorerie (note 10)	—	—	—	(36 661)	—	(36 661)
Bénéfice net	—	—	—	—	457 640	457 640
Résultat global	—	—	—	(36 661)	457 640	420 979
Solde au 2 octobre 2022	180 448	186 229 \$	76 693 \$	28 148 \$	1 567 241 \$	1 858 311 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en milliers de dollars US) – non audité

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Bénéfice net	127 367 \$	153 036 \$	380 272 \$	457 640 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (note 8 a))	31 322	31 145	90 861	96 889
Écarts temporaires entre le règlement de dérivés financiers et le transfert des pertes ou des profits différés dans le cumul des autres éléments du résultat global aux stocks et au bénéfice net	(523)	(29 732)	9 526	7 941
(Profit) perte à la sortie d'immobilisations incorporelles, y compris les recouvrements d'assurance	(46)	22	(25 167)	(6 192)
Rémunération fondée sur des actions	6 755	8 358	22 847	24 079
Impôt sur le résultat différé	3 450	10 180	13 389	14 180
Autres (note 12 a))	(11 123)	(2 780)	(7 117)	(5 404)
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement (note 12 c))	147 935	(104 386)	(177 066)	(365 017)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	305 137	65 843	307 545	224 116
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Achat d'immobilisations corporelles	(41 551)	(73 597)	(168 613)	(160 042)
Achat d'immobilisations incorporelles	(971)	(940)	(3 785)	(4 048)
Cessions (acquisitions) d'entreprises	—	27 880	—	27 880
Produit de la cession-bail d'immobilisations corporelles et produit tiré d'autres sorties d'immobilisations corporelles	2 038	1 373	53 311	6 672
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(40 484)	(45 284)	(119 087)	(129 538)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation (diminution) des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit bancaire à long terme	(270 000)	105 000	(55 000)	320 000
Paiement au titre des effets	(150 000)	—	(150 000)	—
Produit du prêt à terme à prélèvement différé	300 000	—	300 000	—
Paiement au titre des obligations locatives	(3 312)	(4 028)	(20 429)	(13 149)
Dividendes versés	(32 668)	(30 633)	(99 907)	(93 264)
Produit tiré de l'émission d'actions	5 973	318	12 109	2 025
Rachat et annulation d'actions	(80 183)	(94 045)	(187 905)	(408 220)
Rachats d'actions en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	—	—	(19 555)	(5 709)
Retenues d'impôt payées dans le cadre du règlement d'UAI visant des actions émises	(283)	—	(15 661)	(4 064)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(230 473)	(23 388)	(236 348)	(202 381)
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(283)	(1 588)	(22)	(2 194)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	33 897	(4 417)	(47 912)	(109 997)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	68 608	73 666	150 417	179 246
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	102 505 \$	69 249 \$	102 505 \$	69 249 \$
Sommes versées en trésorerie au cours de la période au titre de ce qui suit (comprises dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles)				
Intérêts	19 904 \$	9 397 \$	49 301 \$	20 050 \$
Impôt sur le résultat, déduction faite des remboursements	1 416	4 081	19 296	19 687

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 12)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (NON AUDITÉ)

Pour la période close le 1^{er} octobre 2023

(Les montants des tableaux sont en milliers ou en milliers de dollars américains, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (la « Société » ou « Gildan ») est située au Canada et a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société a pour principale activité commerciale la confection et la vente de vêtements de sport, d'articles chaussants et de sous-vêtements. L'exercice de la Société prend fin le dimanche le plus près du 31 décembre de chaque année.

Le siège social de la Société est situé au 600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 3300, Montréal (Québec). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 1^{er} octobre 2023 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. La Société est une entité ouverte inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole GIL.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice 2022. La Société a utilisé les mêmes méthodes comptables dans la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités que celles décrites à la note 3 afférente à ses plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur depuis le 2 janvier 2023 comme le décrit la note 2 d) plus loin.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la Société en date du 1^{er} novembre 2023.

b) Caractère saisonnier des activités

Les ventes nettes de la Société sont soumises à des variations saisonnières. Les ventes nettes sont historiquement les plus élevées aux deuxième et troisième trimestres.

c) Secteurs opérationnels

La Société gère ses activités comme un secteur opérationnel à présenter.

d) Première application de nouvelles normes comptables et interprétations pour la période de présentation de l'information financière

En juin 2023, la Société a adopté les normes comptables nouvelles ou modifiées suivantes :

Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 (modifications de l'IAS 12)

En mai 2023, l'International Accounting Standards Board a publié la réforme fiscale internationale – Modèle de règles types du Pilier 2 (modifications de l'IAS 12) sur la dispense obligatoire relative à la comptabilisation de l'impôt différé au titre de l'impôt minimum mondial. Les modifications prévoient une exception temporaire à l'obligation de comptabiliser l'impôt différé découlant d'une loi fiscale adoptée ou quasi adoptée qui met en œuvre le modèle de règles du Pilier 2 publié par l'OCDE et de présenter de l'information à son sujet, y compris la réglementation fiscale qui met en œuvre l'impôt national complémentaire qualifié décrit dans ces règles. Les modifications prévoient également des obligations d'informations ciblées dans les notes pour les entités concernées afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre dans quelle mesure une entité sera touchée par l'impôt minimum, en particulier avant l'entrée en vigueur de la réglementation. Les modifications à l'IAS 12 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La Société mettra à jour les informations à fournir dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (suite)

d) Première application de nouvelles normes comptables et interprétations pour la période de présentation de l'information financière (suite)

Le 2 janvier 2023, la Société a adopté les normes comptables nouvelles ou modifiées suivantes :

Modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2, Informations à fournir sur les méthodes comptables
En février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2, *Making Materiality Judgements* (Porter des jugements sur l'importance relative). Les modifications aident les entités à présenter des informations sur les méthodes comptables qui sont plus utiles pour les principaux utilisateurs des états financiers, comme suit :

- L'obligation de présenter les « principales » méthodes comptables selon l'IAS 1 est remplacée par une obligation de présenter les méthodes comptables « importantes ». Ainsi, une méthode comptable est importante si, lorsqu'on la prend en considération conjointement avec d'autres informations contenues dans les états financiers de l'entité, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers.
- Des indications sont données dans l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 pour expliquer et illustrer l'application du processus en quatre étapes d'évaluation de l'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les modifications doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications à l'IAS 1 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. Lorsqu'une entité applique les modifications à l'IAS 1, elle est aussi autorisée à appliquer les modifications à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2. La Société mettra à jour les informations à fournir sur les méthodes comptables dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Modifications à l'IAS 8, Informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a modifié l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, afin d'établir une nouvelle définition des « estimations comptables » pour remplacer la définition de « changement d'estimation comptable » et d'ajouter des précisions visant à aider les entités à faire la distinction entre les modifications de méthodes comptables et les modifications d'estimations comptables. Cette distinction est importante, puisque les modifications de méthodes comptables doivent être appliquées de façon rétrospective tandis que les modifications d'estimations comptables doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. Les modifications à l'IAS 8 n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Modifications à l'IAS 12, Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique

Le 7 mai 2021, l'IASB a modifié l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin de réduire le champ d'application de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, de telle façon qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui sont à l'origine de différences temporaires à la fois équivalentes et compensatoires. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Les modifications à l'IAS 12 n'ont eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société. Les modifications se refléteront dans la note sur l'impôt sur le résultat des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ APPLIQUÉES

Modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à portée restreinte à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier la manière de classer la dette et les autres passifs en tant que passifs courants ou non courants. Les modifications (qui touchent seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière) clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière de différer le règlement du passif pour au moins douze mois et indiquent explicitement que seuls les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière influent sur le classement d'un passif; clarifient que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement du passif; et précisent que par règlement on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Les modifications de 2020 et les modifications de 2022 (collectivement, « les modifications ») sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

4. CRÉANCES CLIENTS

	1 ^{er} octobre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Créances clients	460 099 \$	264 179 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(10 722)	(15 394)
	449 377 \$	248 785 \$

Au 1^{er} octobre 2023, les créances clients traitées aux termes d'un contrat d'achat de créances s'élevaient à 238,0 millions de dollars (193,2 millions de dollars au 1^{er} janvier 2023). Le contrat d'achat de créances, qui permet la vente de créances clients d'un maximum de 400 millions de dollars à la fois, vient à échéance le 18 juin 2024, sous réserve de prorogations annuelles. La Société conserve les responsabilités liées au traitement de créances client, y compris le recouvrement, mais ne conserve aucun risque de crédit relativement à toute créance client qui a été vendue. La différence entre la valeur comptable des créances vendues aux termes du contrat et la contrepartie reçue au moment du transfert s'élevait à 4,7 millions de dollars (1,4 million de dollars en 2022) et à 12,6 millions de dollars (2,7 millions de dollars en 2022), respectivement, pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 1^{er} octobre 2023, et a été comptabilisée dans les charges bancaires et autres charges financières.

Le solde des créances clients de la Société au 1^{er} octobre 2023 tient compte de l'incidence de la prolongation des délais de paiement. Sur le solde des créances clients à la clôture du troisième trimestre de 2023, un montant d'environ 115 millions de dollars devrait être recouvré au cours du premier trimestre de 2024.

L'évolution de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients se présente comme suit :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'ouverture de la période	(11 170) \$	(15 317) \$	(15 394) \$	(13 704) \$
Reprise de perte de valeur (perte de valeur) des créances clients	426	(2 821)	4 249	(4 368)
Radiation (recouvrements) de créances clients	22	88	423	22
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues à la clôture de la période	(10 722) \$	(18 050) \$	(10 722) \$	(18 050) \$

5. STOCKS

	1 ^{er} octobre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Matières premières et stocks de pièces de rechange	174 336 \$	251 700 \$
Travaux en cours	63 133	77 726
Produits finis	900 697	896 514
	1 138 166 \$	1 225 940 \$

La Société a conclu un contrat pluriannuel pour l'achat de fil qui se termine en 2028 et qui est assorti d'exigences d'achat minimum qui seront en vigueur à partir du deuxième trimestre de l'exercice 2024. Au 1^{er} octobre 2023, l'engagement de la Société aux termes de ce contrat s'établissait à 186,5 millions de dollars.

6. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif ¹⁾	Montant en principal		Date d'échéance
		1 ^{er} octobre 2023	1 ^{er} janvier 2023	
Partie non courante de la dette à long terme				
Facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, portant intérêt au taux variable américain ^{2) 3)}	6,4 %	275 000 \$	330 000 \$	Mars 2027
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ^{2) 4)}	4,6 %	300 000	300 000	Juin 2026
Effets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,91 % payable semestriellement ⁵⁾	2,9 %	100 000	100 000	Août 2026
Effets à payer, portant intérêt au taux ajusté du SOFR majoré d'un écart de 1,57 % payable trimestriellement ^{5) 6)}	2,9 %	50 000	50 000	Août 2026
		725 000 \$	780 000 \$	
Partie courante de la dette à long terme				
Effets à payer, portant intérêt au taux fixe de 2,70 % payable semestriellement ⁵⁾	2,7 %	—	100 000	Août 2023
Effets à payer, portant intérêt au taux ajusté du LIBOR majoré d'un écart de 1,53 % payable trimestriellement ^{5) 7)}	2,7 %	—	50 000	Août 2023
Prêt à terme à prélèvement différé, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ^{2) 4)}	7,1 %	300 000	—	Mai 2024
		300 000 \$	150 000 \$	
Dette à long terme (y compris la partie courante)		1 025 000 \$	930 000 \$	

1) Représente le taux d'intérêt effectif annualisé pour la période de neuf mois close le 1^{er} octobre 2023, incluant l'incidence sur la trésorerie des swaps de taux d'intérêt, le cas échéant.

2) Avances au taux de financement à un jour garanti (SOFR), portant intérêt au SOFR à terme ajusté (comprend un ajustement du taux de référence de 0 % à 0,25 %) majoré d'un écart se situant entre 1 % et 3 %.

3) La facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable consentie non garantie de 1 milliard de dollars de la Société prévoit une prorogation annuelle, sous réserve de l'approbation des prêteurs. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BALIA (tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit et ses modifications). De plus, un montant de 34,9 millions de dollars (43,9 millions de dollars au 1^{er} janvier 2023) a été affecté à cette facilité pour couvrir diverses lettres de crédit.

4) Le contrat de prêt à terme non garanti est non renouvelable et peut être remboursé par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BALIA (tel que défini dans les conventions relatives aux prêts à terme et leurs modifications).

5) Les effets non garantis émis auprès d'investisseurs qualifiés sur le marché des placements privés aux États-Unis peuvent être remboursés par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sous réserve du paiement d'une pénalité pour remboursement anticipé comme le prévoit la convention d'achat d'effets s'y rattachant.

6) Le taux SOFR ajusté est déterminé en fonction des effets à taux variable qui portent intérêt à un taux variable majoré d'un écart de 1,57 %.

7) Le taux LIBOR ajusté est déterminé en fonction des effets à taux variable qui portent intérêt à un taux variable majoré d'un écart de 1,53 %.

Le 26 mai 2023, la Société a modifié son prêt à terme de 300 millions de dollars pour y inclure un prêt à terme à prélèvement différé supplémentaire de 300 millions de dollars d'une durée de un an à compter de la date d'entrée en vigueur. Toutes les autres modalités du contrat étant demeurées inchangées.

Le 25 mars 2022, la Société a modifié et prolongé sa facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable non garantie de 1 milliard de dollars pour en proroger la date d'échéance à mars 2027. Dans le cadre de la modification, le taux de référence LIBOR a été remplacé par le taux de financement à un jour garanti à terme (le « SOFR à terme ») et la facilité renouvelable comprend une structure de prêt liée au développement durable, aux termes de laquelle les marges applicables seront ajustées en fonction de l'atteinte de certains objectifs en matière de développement durable, ce qui a commencé en 2022.

Le 25 mars 2022, la Société a modifié son contrat de prêt à terme de 300 millions de dollars afin de remplacer le taux de référence LIBOR par le taux de référence SOFR à terme.

En date du 1^{er} octobre 2023, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives financières et elle prévoit continuer de le faire au cours des douze prochains mois, selon ses attentes et prévisions actuelles.

7. COÛTS (RECOUVREMENTS DE COÛTS) DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS CONNEXES À DES ACQUISITIONS

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
Indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel	(138) \$	— \$	15 693 \$	584 \$
Coûts de sortie, de relocalisation et autres coûts	1 247	367	11 150	1 170
(Profit net) perte nette à la sortie, à la réduction de valeur et à l'amortissement accéléré d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation et de logiciels liés aux activités de sortie	897	(5 004)	8 007	(7 696)
Coûts de transaction connexes à des acquisitions	—	—	—	105
Coûts (recouvrements de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	2 006 \$	(4 637) \$	34 850 \$	(5 837) \$

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de neuf mois close le 1^{er} octobre 2023 se rapportent aux éléments suivants : un montant de 29,5 millions de dollars lié au regroupement et à la fermeture des installations de fabrication en Amérique centrale, un montant de 3,9 millions de dollars lié à la fermeture, en décembre 2022, d'une usine de filature aux États-Unis et aux coûts de sortie liés à la résiliation du contrat de location d'une installation de filature déjà fermée, ainsi qu'un montant de 1,5 million de dollars lié à l'achèvement d'activités de restructuration amorcées antérieurement. Le recouvrement de coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de neuf mois close le 2 octobre 2022 se rapporte principalement à un profit de 6,0 millions de dollars sur les cessions d'entreprises et à un profit de 3,4 millions de dollars sur la vente d'une ancienne installation de fabrication au Mexique, compensés en partie par l'amortissement accéléré d'actifs au titre de droits d'utilisation de 2,1 millions de dollars, des indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel de 0,6 million de dollars liés à la fermeture d'un centre de distribution aux États-Unis, ainsi qu'un montant de 0,8 million de dollars lié à l'achèvement d'activités de restructuration amorcées antérieurement.

8. AUTRES INFORMATIONS

a) Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
Amortissement des immobilisations corporelles	25 516 \$	26 000 \$	75 142 \$	77 345 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	3 216	3 434	9 890	11 594
Ajustement au titre de la variation de l'amortissement incluse dans les stocks à l'ouverture et à la clôture de la période	(901)	(3 100)	(4 549)	(6 531)
Amortissement des immobilisations incorporelles, en excluant les logiciels	2 068	3 444	6 206	10 331
Amortissement des logiciels	1 423	1 367	4 172	4 150
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles compris dans le bénéfice net	31 322 \$	31 145 \$	90 861 \$	96 889 \$

Au 1^{er} octobre 2023, les immobilisations corporelles comprennent une tranche de 190,1 millions de dollars (172,8 millions de dollars au 1^{er} janvier 2023) de bâtiments et de matériel non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Au 1^{er} octobre 2023, les immobilisations incorporelles comprennent un montant de 2,2 millions de dollars (4,4 millions de dollars au 1^{er} janvier 2023) au titre de logiciels non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Ces actifs ne sont amortis qu'à partir du moment où ils sont prêts pour utilisation.

Au 1^{er} octobre 2023, la Société s'était engagée à hauteur d'environ 125,0 millions de dollars en ce qui a trait à l'acquisition d'immobilisations corporelles liées principalement à des projets d'expansion de la capacité de fabrication.

8. AUTRES INFORMATIONS (suite)

b) Charges financières, montant net

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
Charges d'intérêts sur des passifs financiers comptabilisés au coût amorti ¹⁾	13 363 \$	7 116 \$	39 440 \$	15 860 \$
Charges bancaires et autres charges financières	5 857	2 973	16 118	6 907
Accroissement des intérêts sur les obligations locatives actualisées	845	728	2 433	2 285
Accroissement des intérêts sur les provisions actualisées	740	53	845	155
(Profit) perte de change	(57)	(1 559)	(405)	(1 532)
Charges financières, montant net	20 748 \$	9 311 \$	58 431 \$	23 675 \$

1) Déduction faite des coûts d'emprunt inscrits à l'actif de 3,0 millions de dollars (0,7 million de dollars en 2022) et de 5,0 millions de dollars (1,4 million de dollars en 2022), respectivement, pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 1^{er} octobre 2023.

c) Transactions entre parties liées

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 1^{er} octobre 2023, la Société a engagé des dépenses liées à l'utilisation d'un avion respectivement de 0,6 million de dollars (0,1 million de dollars en 2022) et de 1,2 million de dollars (1,6 million de dollars en 2022) auprès d'une société contrôlée par le président et chef de la direction de la Société. Les paiements relatifs à ces dépenses sont effectués conformément aux modalités de l'entente conclue par les parties liées. Au 1^{er} octobre 2023, le montant comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer se rapportant à l'utilisation de l'avion s'est élevé à 0,4 million de dollars (0,1 million de dollars au 1^{er} janvier 2023).

Au 1^{er} octobre 2023, la Société s'était engagée à hauteur de 0,4 million de dollars au titre de cette entente, qui a trait aux frais d'utilisation minimaux pour le reste de l'exercice 2023.

d) Obligations locatives

Les contrats de location de la Société portent principalement sur des installations de fabrication, de vente, de distribution et d'administration.

Le tableau suivant présente les obligations locatives comptabilisées à l'état de la situation financière :

	1 ^{er} octobre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Courantes	15 234 \$	13 828 \$
Non courantes	80 389	80 162
	95 623 \$	93 990 \$

Le tableau suivant présente les paiements de loyers minimaux futurs en vertu des contrats de location non résiliables (y compris les contrats de location à court terme) au 1^{er} octobre 2023 :

	1 ^{er} octobre 2023
Moins de un an	20 387 \$
De un à cinq ans	57 757
Plus de cinq ans	35 870
	114 014 \$

Le total des sorties de fonds liées aux obligations locatives comptabilisées (y compris les intérêts) pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 1^{er} octobre 2023 s'est élevé respectivement à 4,2 millions de dollars et à 22,9 millions de dollars (4,8 millions de dollars et 15,4 millions de dollars en 2022), dont une tranche de respectivement 3,3 millions de dollars et 20,4 millions de dollars (4,0 millions de dollars et 13,1 millions de dollars en 2022) au titre des sorties de fonds liées aux activités de financement. L'augmentation des sorties de fonds est essentiellement imputable à la résiliation du contrat de location d'une installation de filature déjà fermée.

8. AUTRES INFORMATIONS (suite)

e) Cession-bail

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, la Société a conclu une entente visant la cession-bail d'un de ses centres de distribution aux États-Unis. Le produit de la cession de 51,0 millions de dollars, qui représente la juste valeur du centre de distribution, a été comptabilisé dans le tableau consolidé des flux de trésorerie au poste « Produit de la cession-bail d'immobilisations corporelles et produit tiré d'autres sorties d'immobilisations corporelles », dans les activités d'investissement. La Société a inscrit un actif au titre de droits d'utilisation de 3,9 millions de dollars et une obligation locative de 15,5 millions de dollars. De plus, un profit avant impôt sur la vente de 25,0 millions de dollars (15,5 millions de dollars après impôt) a été comptabilisé en tant que profit sur une cession-bail dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global.

f) Profits nets sur l'assurance

Au deuxième trimestre de l'exercice 2023, la Société a finalisé une entente avec son assureur pour fermer ses réclamations d'assurance liées aux deux ouragans survenus en Amérique centrale en novembre 2020 et a reçu un paiement final de 74,0 millions de dollars au titre des réclamations d'assurance, relativement à la partie des réclamations qui concerne l'interruption des activités. Ce paiement a donné lieu à la comptabilisation d'un profit correspondant à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

9. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Instruments financiers – valeurs comptables et justes valeurs

Les valeurs comptables ainsi que les justes valeurs des actifs et des passifs financiers figurant à l'état consolidé intermédiaire résumé non audité de la situation financière, se présentaient comme suit :

	1 ^{er} octobre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Actifs financiers		
Coût amorti		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	102 505 \$	150 417 \$
Créances clients	449 377	248 785
Actifs financiers inclus dans les charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	50 818	48 274
Créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants	10 765	118
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Actifs financiers dérivés inclus dans les charges payées d'avance, les acomptes et les autres actifs courants	30 563	23 765
Passifs financiers		
Coût amorti		
Créditeurs et charges à payer ¹⁾	400 852	462 496
Dette à long terme – portant intérêt à des taux variables	925 000	730 000
Dette à long terme – portant intérêt à des taux fixes ²⁾	100 000	200 000
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Instruments financiers dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	6 598	8 712

1) Les créditeurs et charges à payer comprennent un montant de 11,2 millions de dollars (17,9 millions de dollars au 1^{er} janvier 2023) aux termes d'ententes de financement de la chaîne d'approvisionnement (affacturage inversé) conclues avec une institution financière, en vertu desquelles les montants que la Société doit à certains fournisseurs peuvent être recouvrés par ces derniers auprès d'une institution financière avant leur échéance initiale. Ces soldes sont classés dans les créditeurs et charges à payer et les paiements connexes, dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, étant donné que l'objectif principal de l'entente est de fournir du financement au fournisseur et non pas à la Société, que l'entente ne prolonge pas de façon importante les modalités de paiement au-delà des modalités normales convenues avec les autres fournisseurs et qu'aucun report supplémentaire ou sûreté spéciale porté en garantie de ces paiements n'est inclus dans l'entente. Les créditeurs et charges à payer comprennent également des soldes à payer de 47,8 millions de dollars (35,7 millions de dollars au 1^{er} janvier 2023) découlant essentiellement d'un délai d'une semaine entre le recouvrement des créances vendues et la remise hebdomadaire à la banque qui est la contrepartie aux termes du contrat d'achat de créances, dont il est question à la note 4 afférente aux présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

2) La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes s'élevait à 95,6 millions de dollars au 1^{er} octobre 2023 (197,1 millions de dollars au 1^{er} janvier 2023).

9. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Actifs et passifs financiers à court terme

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments, car ils portent intérêt à des taux variables ou parce que les modalités s'y rattachant sont comparables à celles du marché actuel pour des instruments similaires.

Actifs non courants et dette à long terme portant intérêt à des taux variables

La juste valeur des créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants, et de la dette à long terme portant intérêt à des taux variables de la Société, se rapproche également de leur valeur comptable respective, car les taux d'intérêt utilisés pour évaluer leur valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels sur le marché.

Dette à long terme portant intérêt à des taux fixes

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes est déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés et en utilisant des taux d'actualisation basés sur le rendement à l'échéance pour des émissions similaires. La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes a été évaluée en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

Instruments dérivés

Les instruments financiers dérivés sont désignés comme instruments de couverture efficaces et sont composés de contrats à terme, de contrats d'option et de contrats de swap liés aux devises et aux marchandises, ainsi que de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, afin de fixer les taux d'intérêt variables d'une portion désignée des emprunts aux termes du contrat de prêt et des effets non garantis. La juste valeur de ces contrats à terme est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à l'échéance selon le taux inscrit au contrat et la valeur du contrat à l'échéance selon le taux qu'une contrepartie utiliserait pour renégocier les mêmes modalités de contrat à la date d'évaluation dans les conditions actuelles. La juste valeur des contrats d'option est évaluée au moyen de modèles d'évaluation des options utilisant diverses données combinant des cours du marché et des données corroborées par le marché, incluant des estimations relatives à la volatilité et des écarts de crédit ajustés en fonction des options. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est déterminée en fonction des données de marché, en évaluant la différence entre le taux fixe du marché et la courbe à terme pour les taux d'intérêt variables applicables.

La Société détient également un swap sur le rendement total (« SRT ») en cours, destiné à diminuer les variations du bénéfice net associé aux unités d'actions différées qui sont réglées en trésorerie. Le SRT n'est pas désigné comme un instrument de couverture et, par conséquent, l'ajustement de la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière est comptabilisé dans les charges de vente et charges générales et administratives. La juste valeur du SRT est évaluée selon le cours des actions ordinaires de la Société, chaque date de clôture. Le SRT a une durée de un an, peut être prorogé annuellement et le contrat permet une résiliation anticipée au gré de la Société. Au 1^{er} octobre 2023, le montant nominal du SRT en cours s'élevait à 369 338 actions.

Les instruments financiers dérivés ont été évalués en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

10. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
(Perte nette) profit net sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Risque de change	927 \$	5 281 \$	(2 082) \$	14 524 \$
Risque marchandises associé aux prix	13 204	(12 267)	22 135	42 359
Risque de taux d'intérêt	1 748	7 068	5 184	19 473
Impôt sur le résultat	(9)	(53)	21	(145)
Montants reclassés des autres éléments du résultat global aux stocks, relativement au risque marchandises associé aux prix	(3 909)	(35 110)	(5 640)	(100 280)
Montants reclassés des autres éléments du résultat global au bénéfice net, relativement au risque de change, au risque marchandises et au risque de taux d'intérêt inclus dans ce qui suit :				
Ventes nettes	1 409	(3 532)	2 602	(8 358)
Coût des ventes	146	43	58	37
Charges de vente et charges générales et administratives	(42)	104	1 053	63
Charges financières, montant net	(1 384)	(2 028)	(4 360)	(4 458)
Impôt sur le résultat	(26)	53	(60)	124
Autres éléments du résultat global	12 064 \$	(40 441) \$	18 911 \$	(36 661) \$

La variation de l'élément valeur temps des contrats d'option et des contrats de swap désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour réduire l'exposition aux variations des prix des marchandises n'était pas significative pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 1^{er} octobre 2023. La variation de l'élément à terme des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour réduire le risque de change n'était pas significative pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 1^{er} octobre 2023. Aucune partie inefficace n'a été comptabilisée dans le bénéfice net pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 1^{er} octobre 2023.

Au 1^{er} octobre 2023, le cumul des autres éléments du résultat global de 28,8 millions de dollars comprenait des profits nets différés sur les contrats à terme, les contrats d'option et les contrats de swap liés aux marchandises de 12,4 millions de dollars, des profits nets différés sur les contrats de swap de taux d'intérêt de 14,6 millions de dollars et des profits nets différés sur les contrats de change à terme de 1,8 million de dollars. Une tranche d'environ 17,4 millions de dollars des profits nets présentés dans le cumul des autres éléments du résultat global devrait être reclassée dans les stocks ou dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois.

11. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
Bénéfice net – de base et dilué(e)	127 367 \$	153 036 \$	380 272 \$	457 640 \$
Bénéfice de base par action				
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	175 087	181 980	177 418	185 610
Bénéfice de base par action	0,73 \$	0,84 \$	2,14 \$	2,47 \$
Bénéfice dilué par action				
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	175 087	181 980	177 418	185 610
Plus l'effet dilutif des options sur actions, des UAI visant des actions nouvelles et des actions ordinaires détenues en fiducie	261	259	285	490
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	175 348	182 239	177 703	186 100
Bénéfice dilué par action	0,73 \$	0,84 \$	2,14 \$	2,46 \$

Sont exclues du calcul ci-dessus pour la période de trois mois close le 1^{er} octobre 2023 : 1 132 737 options sur actions (1 132 737 en 2022) et aucune UAI visant des actions nouvelles (25 614 en 2022) qui étaient réputées être antidilutives. Sont exclues du calcul ci-dessus pour la période de neuf mois close le 1^{er} octobre 2023 : 1 132 737 options sur actions (aucune en 2022) et aucune UAI visant des actions nouvelles (25 614 en 2022) qui étaient réputées être antidilutives.

12. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – autres éléments

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
Perte nette latente (profit net latent) sur change et sur dérivés financiers	448 \$	13 \$	(103) \$	(834) \$
Charges (recouvrements) de restructuration hors trésorerie liés aux immobilisations corporelles, aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux logiciels (note 7)	897	(5 441)	8 007	(8 175)
Autres actifs non courants	(3 658)	438	(10 101)	1 468
Autres passifs non courants	(8 810)	2 210	(4 920)	2 137
	(11 123) \$	(2 780) \$	(7 117) \$	(5 404) \$

12. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

b) Variations des transactions sans effet de trésorerie

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
Actions rachetées à des fins d'annulation incluses dans les créiteurs et charges à payer	(200) \$	1 475 \$	2 367 \$	(970) \$
Entrées nettes d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles comprises dans les créiteurs et charges à payer	258	(13 288)	(7 616)	(2 377)
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et de logiciels compris dans les autres actifs courants	(53)	447	(366)	392
Ajouts d'actifs au titre de droits d'utilisation compris dans les obligations locatives	5 652	(8 677)	9 975	(1 247)
Valeur attribuée hors trésorerie créditée au capital social provenant d'actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles et à l'exercice d'options sur actions	1 071	—	16 346	4 582
Rémunération différée créditée au surplus d'apport	—	—	(2 075)	(2 110)
Valeur attribuée hors trésorerie créditée au surplus d'apport au titre de dividendes attribués à des unités d'actions incessibles	438	385	1 306	1 127

c) Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
Créances clients	74 342 \$	25 997 \$	(200 288) \$	(107 157) \$
Impôt sur le résultat	2 041	(2 075)	(6 592)	(4 516)
Stocks	89 437	(141 318)	92 323	(334 553)
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	(7 772)	7 839	(8 673)	17 264
Créditeurs et charges à payer	(10 113)	5 171	(53 836)	63 945
	147 935 \$	(104 386) \$	(177 066) \$	(365 017) \$

13. PASSIFS ÉVENTUELS

Réclamations et litiges

La Société est partie à des réclamations et litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités. Elle ne prévoit pas que le règlement de ces questions aura un effet défavorable important sur sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

14. VENTILATION DES PRODUITS

Les ventes nettes par principal groupe de produits sont comme suit :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
Vêtements de sport	744 433 \$	742 012 \$	2 023 991 \$	2 167 085 \$
Articles chaussants et sous-vêtements	125 468	107 996	389 211	353 375
	869 901 \$	850 008 \$	2 413 202 \$	2 520 460 \$

Les ventes nettes ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2023	2 octobre 2022
États-Unis	787 686 \$	742 291 \$	2 158 649 \$	2 220 185 \$
Canada	28 948	38 160	82 729	99 798
International	53 267	69 557	171 824	200 477
	869 901 \$	850 008 \$	2 413 202 \$	2 520 460 \$